

<b>BAREME DES HONORAIRES</b>		
PRESTATIONS	H.T.	T.T.C.
<b>HONORAIRES DE LOCATION (à la charge du locataire plus du propriétaire)</b>		
Baux d'habitation soumis à la loi du 06/07/1989 (prix au m <sup>2</sup> en zone tendue)		
Visite, dossier, rédaction de bail	8.33 €	10.00 €
Etat des lieux d'entrée	2.50 €	3.00 €
<i>Les honoraires facturés au propriétaire ne peuvent être inférieurs à ceux facturés au locataire</i>		
<i>Les montants indiqués pourront faire l'objet d'une révision chaque année dans les conditions définies par décret</i>		
<b>LOCATION COMMERCIALE, ENTREPOT, GARAGE (à la charge du locataire)</b>		
% sur loyer annuel H.T. et hors charges		
Visite, dossier, rédaction de bail, état des lieux entrée	10.00	12.00
<b>HONORAIRES DE VENTE (% par tranches cumulatives)</b>		
De 0 à 20.000.00€	9.16	11.00
De 20.00.01 à 100.000.00€	6.66	8.00
Plus de 100.000.00€	5.00	6.00

- Les prix TTC sont exprimés en euro et calculés sur une base de TVA de 20%
- Aucun honoraire, aucun frais de quelque nature que ce soit (publicité, etc...) n'est dû avant la conclusion du contrat (loi n°70-9 du 02/01/1970 art. 6)
- mis à jour le 27/02/2017